

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 98

Artikel: Actualités suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ainsi que les services rendus par des institutions telles que le *Science Service* aux *Etats-Unis* pour aider les producteurs à réaliser de bons films documentaires scientifiques. Par ailleurs, les départements d'Etat et les grandes entreprises industrielles y éditent, chacun dans leur spécialité, des films de caractère social ou publicitaire présentant un intérêt réel au point de vue de la technique. Il en va de même en *Angleterre*. Se plaçant au point de vue de la formation générale, la Commission on Educational and Cultural Films préconisait en 1932 déjà, dans un rapport sur

«The Film in National Life», la création «d'un organisme représentatif, capable d'exercer une influence effective et d'entrer en rapport avec l'industrie du cinéma, organisme qui représenterait les différents milieux intellectuels jusqu'ici dispersés». Le *British Film Institute*, créé en 1933, à la suite de ce rapport, considère comme une de ses principales tâches «d'établir un lien entre l'industrie du film et les intérêts culturels et éducatifs de la nation». Tel est également un des principaux objectifs du *South Africa Film Advisory Board* et de la *National Film Society of Canada*.

(A suivre.)

Actualités suisses

Un exploitant de la Suisse romande nous écrit sur ce sujet les réflexions ci-après qui ont le mérite de se placer sur un terrain positif et pratique :

Tout en reconnaissant en principe qu'actuellement une actualité suisse contribuerait fortement à développer et à influencer des intérêts spirituels, culturels et nationaux, je me pose la question, quoique purement matérielle, mais certes très importante, de l'application pratique et du financement d'une telle entreprise.

1. L'idée de créer une *Gesamtwochenschau* composée en partie des différentes actualités étrangères commentées en Suisse par des Suisses, et en grande partie (env. 300 mètres) d'actualités suisses, a certainement germé dans le cerveau d'un idéaliste qui ne se rend pas compte de la technique de l'exploitation des salles.

a) Dans les grandes villes plusieurs cinémas devraient passer en même temps la même actualité et cette projection simultanée ennuerait la plupart des clients fréquentant plusieurs cinémas pendant la même semaine. Ce désagrément pourrait entraîner une diminution de la fréquentation des salles.

b) L'introduction d'une seule actualité, donc de la *Gesamtwochenschau*, porterait un grave préjudice aux cinémas d'actualités et causerait même un coup mortel à cette formule.

c) Le préjudice causé aux loueurs d'actualités serait par trop évident et il est superflu que j'insiste sur ce point.

2. *Actualité suisse d'env. 300 mètres* — dont 150 m d'actualités et env. 150 m de reportages appelés *Kurz-Monographie* — genre *Marche du temps*. Cette formule est certes d'un grand intérêt national, mais tout d'abord se pose la question du financement d'une entreprise de cette envergure. La production de 52 sujets de 150 mètres dont chacun reviendrait facilement à fr. 10000.— (ce que les producteurs confirmeront volontiers) n'est à la portée que d'un grand Etat qui a l'intention de se livrer à une intense propagande nationale. Les mêmes remarques peuvent être faites tant au sujet d'une actualité de 300 m qu'au sujet d'une *Gesamtwochenschau*, en ce qui

concerne l'accueil que le public réserverait à l'une ou l'autre des formules.

3. *Actualité suisse d'env. 200 m* dont 80 m de *Kurzmonographie*, genre *Marche du temps*.

Un court-métrage de ce genre peut passer dans plusieurs salles en même temps sans indisposer le public, c'est donc à mon avis la meilleure formule à adopter. Il semble aussi qu'il sera plus facile de trouver des sujets intéressants pour des bandes de 200 mètres que pour n'importe quelle autre formule envisagée. Je pense que tous les intéressés se rallieraient plus volontiers à ce système.

*

Les exploitants suisses comprennent très bien tous les arguments exposés par la Presse et les Autorités, et s'ils ont toujours été et sont encore en faveur du principe du maintien et même de l'élargissement de l'Actualité suisse, il est toutefois de leur devoir d'attirer l'attention sur la possibilité

de réaliser l'un ou l'autre des projets actuellement à l'étude. Les difficultés techniques ont fait l'objet de bien des critiques et notre production de films suisses n'a, dans ce domaine, pas encore fait de grands progrès. Nous manquons de personnel qualifié, d'installations et d'appareils perfectionnés. En outre, la disproportion des frais de production et la possibilité restreinte de diffusion des films dans notre pays sont certainement des facteurs qui demandent une solution équitable.

La situation économique de la plupart de nos grandes salles dans les grandes villes n'est pas telle qu'en général on se l'imagine. On a facilement tendance à considérer le cinéma comme une des seules branches faisant encore de gros bénéfices, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Les loyers prohibitifs, les taxes multiples ainsi que le taux appliqué pour la location des films, sont des charges énormes qui passent inaperçues aux yeux des profanes. Il s'ensuit donc qu'on ne peut pas demander à l'exploitation de nouvelles charges qui grèveraient trop lourdement son budget.

Le financement de l'un ou l'autre de ces projets doit par conséquent être résolu sur une plus vaste échelle. Les autorités en premier lieu, étant intéressées à ce qu'une actualité suisse soit diffusée, devraient supporter la plus grande partie des frais. D'autres milieux, tels le tourisme et l'industrie, devraient aussi dans une forte proportion contribuer à couvrir une partie des frais. Dans ce cas, les exploitants de salles et les loueurs de films apporteraient leur part équitable à la réalisation d'une œuvre d'intérêt national.

En conclusion, je préconise la création d'une bande de 200 mètres avec le concours financier de tous les milieux intéressés et je souhaite que cette réalisation donne satisfaction à nos Autorités et atteigne le but proposé.

M. Paul Ladame prend la parole

Dans tous les milieux cinématographiques, dans la presse et même les réunions publiques, on a discuté passionnément — et on continue à discuter — la question des *Actualités Suisses*. Nous avons déjà relaté les diverses opinions, les critiques et suggestions formulées au cours de ce débat; mettons aujourd'hui un point final à cette discussion, du moins temporairement, en reproduisant ici les récentes déclarations de M. Paul Ladame données à la «*Neue Zürcher Zeitung*». Sous le titre «*Muss das so sein?*» (Doit-il en être ainsi?), le distingué rédacteur en chef des *Actualités Suisses* s'explique:

«Les premières difficultés datent du jour où les *Actualités* ont été créées.

La décision du Conseil Fédéral du 16 avril, rendant obligatoire la présentation

des *Actualités Suisses* dans tous les cinémas, leur a valu, dès le début, d'innombrables adversaires. La plupart des directeurs de salles, bien que comprenant la nécessité d'une telle décision, ne voulaient, par principe, point accepter les ordres de Berne. Et je dois, hélas, constater que cette attitude hostile ne s'est guère modifiée jusqu'ici! A titre d'exemple, je voudrais mentionner que les opérateurs des *Actualités Suisses* officielles et moi-même,¹ sommes obligés de payer notre place dans les cinémas, tandis que les correspondants des actualités étrangères ont libre entrée dans la plupart des salles.

¹ Obs. de la réd.: l'A.C.S.R. a remis une carte de libre entrée en date du 27 mars 1941 à M. Ladame.